



Erreur sur la quittance

Par **elov34**, le **08/07/2025 à 10:47**

Bonjour,

Mon bailleur m'a émis des avis d'échéance pour l'année 2024 avec en avril 2024 une régularisation sur charge sur l'année 2023 de 151€ puis en juin 2024 une régularisation des charges à 212€ pour l'année 2023 également... au final seul les 212€ m'ont été remboursées... je n'ai jamais eu le document qui me montre le décompte...

En aout 2024 le service comptabilité m'a appelé et j'ai reçu une avis d'échéance avec un montant négatif car trop perçu de leur part (erreur qui vient de je ne sais pas où de leur part) m'indiquant de ne pas verser de loyer pour septembre 2024 (malheureusement tout s'est fait par téléphone sauf l'avis d'échéance qui stipule bien cette somme en négatif) d'un autre côté j'ai mes quittances de loyer qui sont censés attester de mes paiements et surtout du fait je sois en règle qui m'ont été remise sans soucis...

A ce jour il me réclame un loyer, je veux bien le payer s'il s'agit d'une erreur mais je veux qu'on m'explique déjà les 2 montants de ma régularisation de charge et surtout qu'on me fasse des quittances valides... j'essaye par mail de leur demander, on m'envoie seulement leur extrait de compte sans justification... en me disant que c'est ça qui fait foi...

Que puis-je faire??

Merci

Par **Pierrepauljean**, le **08/07/2025 à 11:46**

Bonjour

avez vous reçu un décompte par nature de charges pour les régularisations?

il semble que ma régularisation de l'exercice 2023 soit créditrice sur le document de juin 2024

quel est ce document d'aout 2024

avez vous un historique de votre compte locataire ?

vous pouvez demander un rendez vous à votre bailleur pour avoir des explications et documents... que ce soit un bailleur privé ou un institutionnel

Par **janus2fr**, le **09/07/2025 à 18:44**

[quote]

on m'envoie seulement leur extrait de compte sans justification... en me disant que c'est ça qui fait foi...

[/quote]

Bonjour,

Pas vraiment...

Si vous avez des quittances qui prouvent que vous êtes à jour de vos paiements, ce sont elles qui font foi !